

UNITED NATIONS

Group of Experts on Geographical names

Twelfth Session
Geneva, 29 September - 7 October 1986

WORKING PAPER No. 14

21 July 1986

Agenda Item 16

ADDITIONS PROPOSEES AU GLOSSAIRE 330

présenté par Jean Ramondou (France)

aire linguistique

Domaine géographique propre à un fait ou à un ensemble de faits linguistiques.

alphabet phonétique

Système de symboles graphiques employé pour représenter les sons du langage d'une manière bimivoque - un seul signe pour chaque son, un seul son pour chaque signe.

accent
1) Procédé phonique permettant de distinguer une combinaison de phonèmes d'une ou plusieurs autres suites de phonèmes par ailleurs identiques, soit par une plus grande énergie expiratoire soit par une variation d'intonation ou de ton.

2) Signe graphique placé conventionnellement au-dessus d'une lettre ordinaire et dont la fonction principale est d'en modifier la valeur phonétique habituelle (voir **signe diacritique**) ; il est également employé pour distinguer des homonymes.

altération

Modification d'ordre graphique ou phonétique, subie par un mot au cours du temps et résultant le plus souvent d'erreurs ou de changements artificiels.

adaptation

Méthode permettant d'exprimer dans une langue donnée des toponymes provenant d'aires linguistiques différentes ; les principales méthodes d'adaptation sont la traduction, la transcription et la translittération.

antérieur

Se dit d'un phonème dont le point d'articulation est situé dans la partie avant de la cavité buccale ; s'oppose à postérieur (voir ce mot).

anthroponyme

Nom propre servant à désigner une personne ; comprend un nom de famille, un nom individuel ou personnel - prénom -, ou d'autres éléments constitutifs des expressions utilisées pour désigner les personnes.

agglutination

1) Réunion de deux ou plusieurs termes originai rement distincts, qui aboutit à la constitution d'un mot unique.

2) Addition d'affixes à la racine, pour exprimer les divers rapports grammaticaux.

anthroponymie

Partie de l'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne.

attraction paronymique

Modification d'ordre graphique et, souvent, phonétique, d'un mot dont le sens est oublié, par rapprochement avec un autre mot plus connu et quasi homonyme (Synonyme : étymologie populaire).

aperture

Ecartement des organes au point d'articulation d'un phonème ; est pratiquement synonyme d'ouverture, mais ce dernier terme est susceptible de désigner également le mouvement d'ouverture, alors qu'aperture n'exprime qu'un état.

cacographie

Altération qui affecte un nom de lieu et dont l'origine est d'ordre graphique

aphérèse

Changement phonétique consistant en la chute d'un phonème initial ou en la suppression de la partie initiale - une ou plusieurs syllabes - d'un mot.

composé

Se dit d'un nom de lieu formé de plusieurs morphèmes lexicaux, soudés ou non, ou encore d'éléments susceptibles d'avoir eu, ou d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans une même langue ou dans des langues différentes.

appellatif

Terme générique employé pour identifier un objet géographique.

similation

Modification subie par un phonème au contact d'un phonème voisin, et portant soit sur le mode d'articulation, soit sur le point d'articulation du premier phonème, qui tendent à devenir identiques ou similaires à ceux du second phonème.

consonne

Phonème constitué essentiellement par le bruit d'expiration produit par le passage de l'air à travers le canal vocal, à l'exclusion de l'émission de voix, c'est-à-dire de la résonance qui caractérise la voyelle.

contraction

1) Elimination, selon une évolution phonétique spontanée, d'une ou de plusieurs syllabes d'un nom de lieu.

2) Fusion de deux ou plusieurs éléments phoniques en un seul.

conversion

dérivation

Opération consistant soit à utiliser un système d'écriture particulier pour noter les éléments phonologiques ou morphologiques d'une langue, soit à faire correspondre les symboles graphiques d'un système d'écriture particulier aux symboles graphiques d'un autre système d'écriture (voir transcription et translittération).

coordonnée

Quantité linéaire ou angulaire servant à définir la position d'un point par rapport à un élément de référence donné.

coordonnée géographique

Quantité angulaire servant à définir, sur la surface de la terre, la position d'un point par rapport au plan de l'équateur ou par rapport à un plan méridien donné.

coordonnée rectangulaire

Distance d'un point d'un plan à l'un des deux axes rectangulaires choisis comme axes de référence dans ce plan.

déformation

Transformation fautive d'un nom de lieu, affectant son écriture, sa prononciation ou sa signification.

déglutination

Coupe non étymologique séparant la première syllabe d'un mot, le plus souvent par confusion de la voyelle initiale avec l'articl précédent.

Procédé de formation d'un nouveau nom de lieu par addition d'éléments lexicaux à un toponyme préexistant, ou substitution de tels éléments dans ce toponyme.

désignation

Terme traduisant l'appartenance à une classe particulière d'objets ce terme sert à préciser la nature, la fonction ou la destination d'un objet géographique représenté sur la carte, qu'il ait ou non reçu une appellation particulière.

déterminant

Elément linguistique dépendant en genre et en nombre d'un nom qu'il spécifie, auquel il donne sa détermination ; les déterminants sont les articles, les adjectifs, les compléments du nom.

déterminatif

Synonyme : indicateur sémantique

diacritique

Voir signe diacritique

diagramme

Ensemble de deux lettres ou caractères employé pour représenter un élément phonologique ou morphologique unique d'une langue.

diminutif

Nom propre ou commun dont la forme résulte d'une modification par réduction, redoublement ou suffixation, de manière à exprimer la petiteur ou l'insuffisance de l'être ou objet considérés.

emprunt

Utilisation puis intégration, totale ou partielle, par une langue d'unités ou traits linguistiques appartenant à une autre langue.

division administrative territoriale

Partie d'un Pays, ou Etat, créée et organisée par un texte légal ou réglementaire, dont la direction et la gestion sont assurées par une autorité officielle.

enquête toponymique

Recueil systématique des toponymes d'une localité, d'une région ou d'un pays, s'accompagnant d'une recherche méthodique des formes écrites actuelles et anciennes, et de la collecte de témoignages oraux portant notamment sur la ou les prononciations locales.

écart

- 1) Lieu habité situé sur le territoire d'une commune, en dehors de l'agglomération au chef-lieu, souvent appelée "bourg".
- 2) Acte de parole transgressant une des règles de l'usage général de la langue.

épithète

Fonction de l'adjectif qualificatif, ou d'un équivalent de l'adjectif, que l'on accolé sans mot de liaison à un substantif pour le déterminer (voir déterminant).

équateur

écritures

Ensemble des toponymes, cotes, abréviations et renseignements cartographiques divers portés sur la carte et considérés essentiellement du point de vue de leur réalisation et de leur aspect matériels.

mission

Chute de la voyelle finale atone d'un mot devant l'initiale vocale du mot suivant.

Cercle imaginaire, intersection de la surface de la terre et d'un plan passant par son centre, perpendiculaire à la ligne des pôles.

étymologie

Discipline qui a pour objet la recherche de l'origine et de la signification des toponymes, en reconstituant la filiation des mots.

hiatus

éthymologie populaire

Synonyme : attraction paronymique.

Rencontre de deux voyelles ou de deux éléments vocaliques qui se succèdent, sans interposition d'aucune consonne, dans deux syllabes distinctes.

fermé

Qualité d'un phonème dont l'articulation comporte soit l'occlusion totale, soit un resserrement notable du canal vocal ; pour les consonnes, la fermeture caractérise les occlusives par rapport aux fricatives ou spirantes ; pour les voyelles, au mouvement de fermeture correspond une variation de timbre ; s'oppose à ouvert (Voir ce mot).

homonyme

Mot prononcé ou écrit contre un autre, mais n'ayant pas le même sens que ce dernier.

homophonie

Caractéristique de plusieurs symboles graphiques appartenant à un système d'écriture donné et possédant une même valeur phonétique (Voir polyphonie).

forme courte

Partie principale d'un nom de pays, spécifique à celui-ci, habituellement utilisée dans les documents internes des gouvernements ou de leurs administrations, par les organismes de presse ou de communication, et recommandée pour l'usage cartographique.

forme longue

Forme intégrale d'un nom de pays, utilisée dans les actes importants des Etats : constitution, législation, traités, etc. L'ensemble des termes composant la forme longue d'un nom de pays contribuent à lui donner un caractère descriptif, car ils apportent des renseignements sur la forme de gouvernement ou le régime de l'entité considérée.

fricative

Consonne résultant d'un simple resserrement du canal vocal, et caractérisée essentiellement par un bruit de frottement produit par l'air expiré (Synonyme : spirante).

hypocoristique

Forme familière d'un nom de personne comportant une connotation affective : résultat d'une altération par abréviation, dérivation, redoublement.

indicateur phonétique

Symbol graphique employé en conjonction ou en combinaison avec un caractère et exprimant la valeur phonétique attachée à celui-ci.

indicateur sémantique

méridien

Section de la surface de la terre par un demi-plan limité par la ligne des pôles.

Symbol graphique employé en conjonction ou en combinaison avec l'un quelconque des caractères d'une série non nécessairement restreinte (ou avec des groupes donnés de caractères) pour situer ce caractère (ou ces groupes de caractères) dans une catégorie déterminée de signification (Synonyme : déterminant).

nation

Groupe humain constituant une communauté politique, établie **sur** un territoire défini ou un ensemble de territoires définis, et personnifiée par une autorité souveraine (Synonyme : pays).

international

Qui concerne plusieurs nations, ou qui appartient à plusieurs nations.

national

Qui concerne une nation, ou qui appartient à une nation, ou qui est créée par une nation.

intervocalique

Se dit d'une consonne placée entre deux voyelles.

langue vernaculaire

Langue, ou forme particulière d'une langue, appartenant originellement et exclusivement à un territoire donné.

normalisation nationale

Normalisation des noms géographiques d'un territoire donné par l'autorité toponymique nationale de ce territoire.

latérale

Consonne articulée par l'application de l'extrémité ou du dos de la langue contre le palais, l'air expiré trouvant un passage, soit d'un côté, soit de chaque côté de l'obstacle ainsi réalisé.

longueur

Temps affecté à l'émission d'un phonème ; on dit aussi quantité lorsqu'il s'agit de la mesure des voyelles.

occlusive

Consonne dont l'articulation comporte essentiellement la fermeture du canal vocal, suivie d'un brusque mouvement d'ouverture.

pôle

ouvert

Qualité d'un phonème dont l'articulation comporte l'ouverture du canal vocal ; s'oppose à fermé (Voir ce mot).

Chacun des deux points où l'axe de rotation de la terre rencontrera la surface de celle-ci.

ouverture

(Voir aperture).

polyphonie

Caractéristique d'un symbole graphique appartenant à un système d'écriture donné et possédant plusieurs valeurs phonétiques dans la langue représentée par ce système d'écriture (Voir homophonie)

parallèle

postérieur

Section de la surface de la terre par un plan perpendiculaire à la ligne des pôles.

Se dit d'un phonème dont le point d'articulation est situé dans la partie arrière de la cavité buccale ; s'oppose à antérieur (Voir ce mot).

Parler local restreint, employé sur une aire très réduite - généralement dans une communauté rurale - et représentant un niveau social considéré comme moins évolué que celui de la langue commune environnante.

patois

projection cartographique

Correspondance mathématique ponctuelle, continue et bivalente, entre les points d'une surface courbe donnée et les points d'un plan.

patronymie

Elément d'un anthroponyme constitué d'après le nom du père, soit directement, soit sous la forme de dérivé.

phonétique

Science qui étudie les sons du langage dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique.

racine

Elément irréductible d'un toponyme, dont l'existence est attestée ou supposée, qui est obtenu par élimination de tous les affixes et désinences, et qui constitue un support de signification.

(Synonyme : clé).

radical

renseignement cartographique

Indication écrite portée sur une carte qui sert à compléter la description de l'objet représenté et ne doit pas être confondue avec un toponyme.

sonore

Se dit d'une consonne dont l'émission s'accompagne de vibrations laryngales ou glottales.

sourde

répertoire toponymique

Liste de l'ensemble des toponymes d'une aire géographique ou linguistique déterminée, classés dans l'ordre alphabétique et accompagnés, pour chacun d'eux, de précisions concernant la division administrative, la localisation (par coordonnées géographiques ou rectangulaires) et la nature de l'entité dénommée.

sabir

Langue de relation, normalement composite, née du besoin de communiquer éprouvé par des groupes de langue maternelle différente en contact l'un avec l'autre ou les uns avec les autres ; les sabirs sont des langues secondes auxiliaires à vocabulaire pauvre et ne répondant qu'à des besoins limités ou spécialisés (Voir pidgin).

semi-consonne

Phonème intermédiaire entre une voyelle et une consonne ; on entend dans le son qu'il produit, à la fois le timbre d'une voyelle et le frottement d'une consonne fricative ; les semi-consonnes correspondent à chacune des voyelles les plus fermées : i, ou, u. (Synonyme : semi-voyelle).

semi-voyelle

(Synonyme : semi-consonne).

Se dit d'une consonne dont l'émission ne comporte pas de vibration glottale, caractéristiques des sonores.

(Synonyme : fricative).

substrat

Langue supplante par une autre langue nettement distincte de la première sur un territoire déterminé, dans des conditions telles que son influence est perceptible dans la seconde langue syllabe

Portion de la chaîne des phonèmes d'un énoncé, arbitrairement composé d'un ou de plusieurs phonèmes, dont un, seulement, peut être une voyelle.

terme descriptif

Terme spécifique concourant à l'identification d'un objet géographique par l'indication d'une particularité visible de cet objet.

terme spécifique

Terme faisant partie d'un nom géographique, complétant le terme générique, et concourant avec lui à l'identification de l'objet désigné.

ton

Variation de la hauteur mélodique dans la prononciation de mots par ailleurs identiques, laquelle variation permet de donner des sens différents et de distinguer deux ou plusieurs quasi-homonymes.

voyelle

Phonème caractérisé essentiellement par une émission de voix, c'est-à-dire par une résonance, soit de la cavité buccale seule dans le cas des voyelles orales, soit de la cavité buccale et de la cavité nasale mises en communication dans le cas des voyelles nasales.